

PARCOURS DE SANTÉ SYNDROME DE DIOGÈNE

1 IDENTIFICATION DE LA SITUATION

- ☐ **Situation de la personne**
- ☐ **Référents**
  - ○ Social
  - ○ Médical
  - ○ Référent de confiance*
  - ○ Représentant légal
- ☐ **Autres partenaires en présence**

2 SOLLICITATION DE LA MAIRIE + CMP DE SECTEUR

3 EVALUATION DE LA PERSONNE / DE L'URGENCE / DU LOGEMENT

Evaluations à faire en simultané

ETAT DU LOGEMENT

Rapport d'une personne assermentée (Mairie / SCHS / ARS)

- ☐ **Qualification de l'encombrement**
  - ○ Type(s) d'objets (sale / propre...)
  - ○ Volume d'entassement
  - ○ Risque(s) lié(s) (incendie, sanitaire...)
  - ○ Présence de nuisibles

→

- ☐ **Péril imminent - URGENCE**
  Mairie : Prise d'un arrêté
- ☐ **Urgence sanitaire - URGENCE**
  ARS : Prise d'un arrêté
- ☐ **Nature des travaux / nettoyage à prévoir**

+ SITUATION DE LA PERSONNE

POINT SOCIAL

Référent social + Représentant légal

- ☐ **Statut de l'occupant**
- ☐ **Niveau de ressources**
- ☐ **Administratif (carte vitale, mutuelle, allocations...)**
- ☐ **Mesure de protection**

- ☐ **Etat de santé dégradé - URGENCE**
  Hospitalisation : lien référents + Hôpital

POINT MÉDICAL

Référent médical

- ☐ **Etat psychologique**
- ☐ **Etat somatique**
- ☐ **Déni / Anosognosie / Refus**
- ☐ **Comorbidités**
- ☐ **Autonomie (décisionnelle / physique)**
- ☐ **Suivis en cours (spécialistes...)**

4 IDENTIFICATION DES BESOINS / SOLUTIONS

- ☐ **Coordination des acteurs**
- ☐ **Accord de la personne**
- ☐ **Soutien psychologique**
- ☐ **Suivi spécialistes : Gériatre / Psychiatre ...**
- ☐ **Prise en charge des comorbidités**
- ☐ **Rupture isolement**
- ☐ **Stabilisation situation administrative / sociale / locative**
- ☐ **Soutien au nettoyage / logistique**
  - ○ Présence d'aidants
  - ○ Financement (ressources propres, aides financières exceptionnelles...)
  - ○ Entreprises (nettoyage, nuisibles, travaux ...)
  - ○ Réameublement / réassort nécessaire
- ☐ **Relogement temporaire**
  - ○ Hébergement
  - ○ Financement

Référent de confiance* :
Personne(s) (proche, aidant, professionnel) qui a/ont créé un lien de confiance avec l'usager, permettant de faciliter l'acceptation des aides.
≠ terme juridique « personne de confiance »

5 SUIVI DE LA SITUATION

- ☐ **Suivi régulier (VAD, lien téléphonique)**
- ☐ **Poursuite des suivis social et médical**
- ☐ **Prévention réencombrement (pédagogie / négociation)**
- ☐ **Rupture isolement**

cdc santé 94 Est
PARTAGE 94

Pour + d'infos



DÉFINITION DU SYNDROME DE DIOGÈNE

Le Syndrome de Diogène se définit selon plusieurs critères :

CLARK (1975)
MONFORT (2010)

NB : Il existe plusieurs définitions du Syndrome de Diogène

- **Absence de demande + refus des aides**
- **Relation aux objets "extrême" :**
  Accumulation compulsive d'objets et/ou de déchets (syllogomanie) ou au contraire absence totale d'objets
- **Relation au corps "extrême" :**
  Négligence de soi (hygiène corporelle et vestimentaire) et du logement ou au contraire très propre
- **Relation aux autres "extrême" :**
  Isolement/repli social ou au contraire grande sociabilité

FOCUS SUR LES ÉTAPES DU PARCOURS DE SANTÉ

1 IDENTIFICATION DE LA SITUATION

- **Situation de la personne :** Adresse et environnement de la personne (voisinage / entourage) / Antécédents de plaintes ?
- **Référents :**
  - Social : travailleur social, professionnel du social...
  - Médical : médecin traitant, médecin référent...
  - Référent de confiance : personne(s) (proche, aidant, professionnel) qui a/ont créé un lien de confiance avec l'usager, permettant de faciliter l'acceptation des aides ≠ terme juridique « personne de confiance »
  - Représentant légal : mesure de protection juridique
- **Autres partenaires en présence :** Quels sont les partenaires présents sur la situation ? (IDEL, SAAD, SSIAD, Portage de repas...)

2 SOLLICITATION DE LA MAIRIE + CMP DE SECTEUR

→ **Sollicitation systématique de la Mairie :**
Prise de connaissance d'une problématique d'un administré + compétence sur l'insalubrité (Service Hygiène ou Inspecteur salubrité)

→ **Sollicitation systématique du CMP (Centre Médico-Psychologique) :**
Orientation vers les professionnels de la psychiatrie si nécessaire + connaissance d'antécédents de suivi ?

⚠ **Une interpellation du CMP ne signifie par forcément que la personne relève du secteur psychiatrique**

3 EVALUATION DE LA PERSONNE / DE L'URGENCE / DU LOGEMENT

EVALUATION DU LOGEMENT → Evaluation à réaliser obligatoirement par une personne assermentée (Mairie ou à défaut ARS)

- **Qualifier l'encombrement :** Permet de déterminer si urgence sanitaire ou péril imminent + nature des travaux / nettoyage

Urgence sanitaire - URGENCE

Risque sanitaire : menace avérée pour la santé publique (risque infectieux, risque incendie...)
→ compétence de l'ARS

Actions ?
Prise d'un arrêté préfectoral pour désencombrement/ nettoyage du logement et relogement si nécessaire (aux frais de l'occupant)

Péril imminent - URGENCE

Pathologie du bâtiment
→ compétence du Maire

Actions ?
Prise d'un arrêté municipal pour travaux et relogement si nécessaire (aux frais du propriétaire)

EVALUATION DE LA PERSONNE

POINT SOCIAL

- **Statut de l'occupant :** Locataire, sous-locataire, propriétaire...
- **Niveau de ressources :** Salaire, pension, allocations / aides ...
- **Administratif :** Carte vitale, mutuelle, titre de séjour, carte identité, assurance habitation, responsabilité civile...
- **Mesure de protection :** Mesure en cours, à faire ...

POINT MEDICAL

- **Etat psychologique**
- **Etat somatique**
- **Comorbidités**

Repérage des pathologies, antécédents médicaux, troubles associés, retentissements, soins à prodiguer...

- **Déni / Anosognosie / Refus :** Conscience des troubles, alliance thérapeutique ?
- **Autonomie (décisionnelle / physique) :** Capacité à gérer l'administratif, à prendre des décisions...
- **Suivis en cours (spécialistes...)**

Etat de santé dégradé - URGENCE

Hospitalisation par :
- Les urgences (ambulance ou seul)
- Les pompiers / SAMU - 15
- Des SPDT / SPDRE / SPPI
- Une hospitalisation programmée
  → Lien à faire entre l'assistante sociale de l'hôpital et les référents

Actions ?
A l'hôpital : Déterminer si Retour À Domicile (RAD) possible + Bilans médical et social à faire / à continuer + Interpellation psychiatrie de liaison ou équipe mobile gériatrique hospitalière

- Lettres d'adressage du CCAS / Mairie + Médecin traitant + référents
- Préparer l'aval de l'hospitalisation (SSR - HTSH - ...)
- aux pompiers / SAMU : bien expliciter la situation inhabituelle

Si RAD envisagé :
→ Identifier les besoins nécessaires
Travailler compliance pour le nettoyage
Exemple : Allers/Retours domicile pour clefs / papiers / organisation tri pour désencombrement

Les Services d'Urgences psychiatriques

Saint-Mandé (Hôpital Bégin) / Bry-sur-Marne (Hôpital St-Camille) / Créteil (Hôpital H. Mondor) / Le Kremlin-Bicêtre (Hôpital Bicêtre) / Villeneuve-St-Georges (CHIV)

IDENTIFICATION DES BESOINS /SOLUTIONS 4

Coordination des acteurs : Vivement encouragée

- Réunions cliniques / réunions de coordination régulières …
- Avant / pendant / après le nettoyage
- Tout professionnel participant au parcours de santé de la personne : faire du lien avec les autres professionnels et communiquer sur les actions menées et à mener

Acteurs de la coordination : Tous les professionnels, référents, DAC …

- **Accord de la personne :**

A Créer un lien de confiance

- Créer une alliance thérapeutique en restant dans l'empathie*
- Trouver des points communs (favoriser échanges)
- Savoir ce que la personne aime / n'aime pas
- Eviter les sujets problématiques au début de la relation et de mettre la personne face à ses difficultés
- Expliquer que le professionnel est soumis au secret professionnel (peut faciliter adhésion)
- Rester neutre / pas de jugement
- Ecoute active

*empathie : capacité à comprendre les sentiments tout en gardant une distance professionnelle

B Mettre en évidence les difficultés

Une fois le lien de confiance établi :

- Evoquer les problématiques et faire verbaliser la personne à ce sujet

Exemple : "votre médecin m'a dit que …, expliquez moi"

- Identifier dans quelle phase de la motivation au changement se trouve la personne
- Ne pas imposer une idée car peut créer une opposition
- Expliquer la définition d'un trouble de l'accumulation et des difficultés qu'il engendre
- Accentuer les échanges sur des questions socratiques/ questions ouvertes (poussant à la réflexion) / éviter les questions fermées

Objectif : amener la personne en phase de contemplation

- Travailler sur la phase de préparation / détermination : évoquer l'ambivalence entre les difficultés (acceptées par la personne) et les projets qui lui tiennent à coeur / en fonction de ses projets et de ses envies

Les phases de la motivation au changement

La personne :

Pré contemplation	Considère qu'il n'y pas de problème en dépit du contraire
Contemplation	Accepte qu'il y a un problème mais ne voit pas de solution
Préparation / Détermination	Accepte le problème et envisage des solutions mais pas de motivation
Action	Accepte et est motivée pour passer à l'action
Maintien ou rechute	

PROCHASKA & DICLEMENTE (1997)

Pas aussi linéaire en réalité

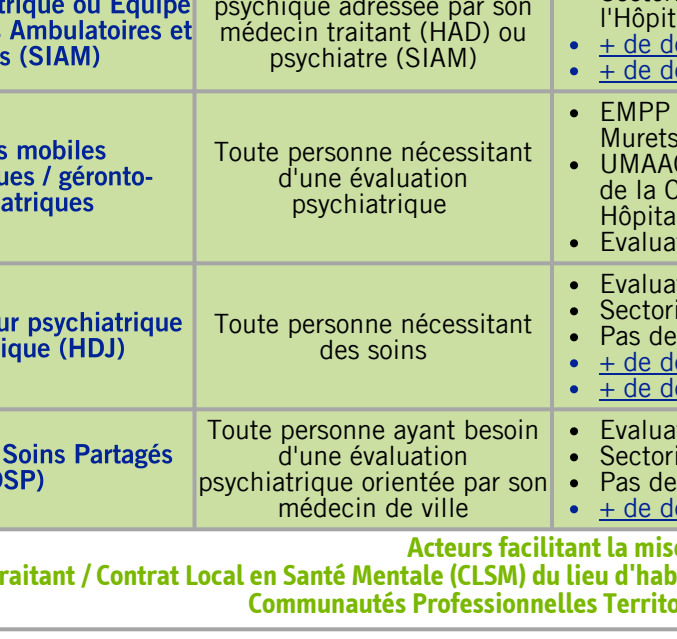
C Faire des projections / travailler sur les difficultés

- Faire des suggestions / Montrer le côté positif d'un environnement rangé (en fonction de ses projets et ses envies)

Exemple :"si votre maison était rangée, vous pourriez inviter des amis"

- Commencer à évoquer des actions concrètes pour ranger l'environnement
- Lui demander la permission d'aborder un sujet (éviter d'imposer)
- Valider avec la personne sa coopération / Faire des feed-back réguliers avec la personne
- Prendre le temps, pas d'oppression
- Demander régulièrement l'avis de la personne
- Débuter avec la personne l'analyse fonctionnelle (le cercle vicieux) de son fonctionnement pour entamer la "restructuration cognitive" (l'aider à faire autrement)
- Lui présenter le cercle vicieux et travailler à faire changer le cycle

L'analyse fonctionnelle - Grille SORC



CHAPELLE (2018)
KANFER et SASLOW (1969)
CUNGI (1985)

Attention au respect des coutumes religieuses de la personne

- **Soutien psychologique :**
  - À proposer systématiquement / suivi rapproché (moyen/long terme)
  - Avant / pendant / après le nettoyage
  - Exemples axes de travail : syllogomanie / angoisses / acceptation des difficultés et du nettoyage…

Centre Médico-Psychologique (CMP)	Toute personne adulte souffrant d'un trouble psychique	• Sectorisé selon lieu d'habitation • Visites À Domicile (VAD) (selon le CMP) • + de détails + cf. annexes pour liste CMP
Psychologue libéral(e)	Toute personne en demande	• Tarifs à l'appréciation du thérapeute • VAD (selon le thérapeute) + cf. annexes pour liste
Dispositif MonPsy	Toute personne en souffrance psychique adressée par son médecin traitant	• Prise en charge par l'Assurance Maladie à raison de 7 séances + 1 bilan / an • Pas de VAD mais téléconsultation possible pour les séances • + de détails
DAC 94 Est	Toute personne en situation complexe dont la problématique peut se résoudre à court terme	• Prise en charge par le DAC à raison de 5 séances • VAD • + de détails
Forfait psychologie - CPAM 94	Toutes personnes devant recourir à des séances de psychologie non prises en charge par l'Assurance Maladie	• Prise en charge à raison de 10 séances • + de détails

Acteurs facilitant la mise en lien :
Médecin traitant / Contrat Local en Santé Mentale (CLSM) du lieu d'habitation de la personne / CMP / Réseau Créteil Solidarité …

- **Suivi de spécialistes : Gériatre / Psychiatre / Neurologue / Addictologue / …**
  - Suivi rapproché (en fonction de dates clefs : date du nettoyage…) et selon le besoin
  - Avant / pendant / après le nettoyage
  - Suivi qui dépend du point médical de l'évaluation de la personne
  - Mise en lien par le médecin traitant (à défaut le médecin référent)

Centre Médico-Psychologique (CMP)	Toute personne adulte souffrant d'un trouble psychique	• Sectorisé selon lieu d'habitation • VAD (selon le CMP) • + de détails + cf. annexes pour liste CMP
Médecin spécialiste libéral(e)	Toute personne adressée par son médecin traitant	• Psychiatre, gériatre, neurologue, addictologue… • Tarifs conventionnés (secteur 1 ou secteur 2) (avance de frais possibles selon le médecin - reste à charge possible) • VAD (selon le médecin) + cf. annexes pour liste
Service de gériatrie / psychiatrie / neurologie / addictologie hospitalier	Consultations ou séjours	• Consultations ou séjours • Tarifs conventionnés (secteur 1 ou secteur 2) (avance de frais possibles selon le médecin - reste à charge possible) • + de détails
Hospitalisation A Domicile (HAD) psychiatrique ou Equipe Soins Intensifs Ambulatoires et Mobiles (SIAM)	Toute personne en souffrance psychique adressée par son médecin traitant (HAD) ou psychiatre (SIAM)	• Dispense de soins psychiatriques à domicile • Sectorisés (HAD : secteurs du CH les Murets / SIAM : secteurs de l'Hôpital H. Mondor) • + de détails sur HAD psychiatrique • + de détails sur SIAM
Equipes mobiles psychiatriques / géronto-psychiatriques	Toute personne nécessitant d'une évaluation psychiatrique	• EMPP - Equipe Mobile Psychiatrie Précarité : secteurs du CH des Murets + Hôpital H. Mondor • UMAAC + UMGP - Unité Mobile d'Accueil et d'Accompagnement de la Crise + Unité Mobile Géronto-Psychiatrique : secteurs des Hôpitaux de St-Maurice) • Evaluation et orientation/préconisations pour suivi long terme
Hôpital De Jour psychiatrique et gériatrique (HDJ)	Toute personne nécessitant des soins	• Evaluation et consultations de suivi • Sectorisé pour la psychiatrie • Pas de VAD • + de détails pour HDJ psychiatrique + cf. annexes pour liste • + de détails pour HDJ gériatrique
Dispositif de Soins Partagés (DSP)	Toute personne ayant besoin d'une évaluation psychiatrique orientée par son médecin de ville	• Evaluation des besoins et orientation vers professionnels • Sectorisé (secteurs de l'hôpital Henri Mondor) • Pas de VAD (locaux situés à l'hôpital Albert Chenevier - Créteil) • + de détails

Acteurs facilitant la mise en lien :
Médecin traitant / Contrat Local en Santé Mentale (CLSM) du lieu d'habitation de la personne / CMP / Réseau Créteil Solidarité / Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) …

- **Prise en charge des comorbidités :**
  - Suivi des risques/besoins identifiés lors du point médical de l'évaluation de la personne
  - Exemples : risque dénutrition, dépression, risque suicidaire...

Médecin traitant / IDEL / SSIAD / Médecins spécialistes

- **Rupture isolement :**
  - Suivi rapproché qui s'inscrit dans le temps (moyen/long terme)
  - Avant / pendant / après le nettoyage
  - Créer du lien social / faciliter l'adhésion au projet
  - Faire remonter les difficultés pour adapter les interventions des professionnels
  - Valorisation / favoriser l'estime de soi

Association de bénévoles	• Les Petits Frères Des Pauvres 94 (PFDP 94) • La Société Saint-Vincent-de-Paul 94 (SSVP 94) • ...	• VAD de bénévoles • Activités collectives, séjours... • + de détails sur les antennes de proximité des PFDP 94 • + de détails sur SSVP 94
Association spécialisée dans le Diogène	• Asso Diogène (survivre à l'insécurité)	• Mise en lien avec des partenaires • Accompagnement sur nettoyage, soutien ... • + de détails
Services à domicile	• Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) / Services A la Personne (SAP) • Brin de causette • ...	• Echanges téléphoniques avec toujours la même personne ("dame de compagnie") • + de détails sur Brin de causette • + de détails sur les SAAD/ SAP ⚠ Réforme en cours SAAD/SAP/SSIAD/SPASAD : Service Autonomie à domicile

Proposer des participations à des activités : Accueils de jour, Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), Activités proposées par les CCAS ou lieux de culture ou centres sociaux ou maisons des séniors, résidences autonomie...

- **Stabilisation situation administrative / sociale / locative :**

→ Organiser les démarches nécessaires :
  - Mise en suspens de l'expulsion (causes diverses : dette de loyer / troubles du voisinage avérés / nuisances...)
  - Suivi social (démarche pour des ressources financières : aides, allocations...)
  - Si altération des facultés mentales : faire une demande de mise sous protection

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	+ de détails	• Selon la mesure, appui dans la prise de décision, gestion budgétaire ou représentation légale pour certains actes de la vie quotidienne
Espace Départemental des solidarités (EDS)	20 EDS	• Accès aux droits (Fonds de Solidarité Habitat (FSH), apurement de dette, couverture maladie, impôts...) • Appui aux montages financiers • + de détails
Service social du bailleur	Toute personne locataire d'un bailleur qui possède un service social	• Accès aux aides liées au logement • Gestion des impayés
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	+ de détails	• Information sur les droits • Aides extra-légales diverses (selon le CCAS)
Espace France Services	+ de détails	• Lieu d'accueil de certains services publics (finances publiques, pôle emploi, assurance maladie, assurance retraite...)
Equipe Mobile Passerelle 94	Toute personne en souffrance psychique et éloignée des soins, locataire de Valophis, sur interpellation du service social du bailleur	• VAD • Accompagnement médico-social de la personne • + de détails
Accompagnement social lié au logement	Toute personne qui obtient le FSH et qui a fait la demande de ce service sur le dossier administratif	• Financement par le Conseil Départemental 94 via une demande de FSH • Accompagnement social au logement (6 mois renouvelables) • + de détails sur le FSH
Espaces Autonomie	7 Espaces autonomie	• Information et accompagnement dans les démarches en lien avec la perte d'autonomie

- **Soutien au nettoyage / logistique :** À préparer en amont du nettoyage
  - ○ Présence d'aidants ?
  - ○ Entreprises (nettoyage, nuisibles, travaux ...)
  - ○ Réameublement / réassort nécessaire (achat de meubles à moindre coût)

EMMAÜS	• Emmaüs Liberté Ivry / Charenton / Champigny / Maisons-Alfort • Communauté du Plessis Le Plessis-Trévise	
Ressourcerie Approche	• + de détails	St-Maur / Orly
Ressourcerie La Mine	• + de détails	Arcueil
Ressourcerie La Pagaille	• + de détails	Ivry
Le Bon Coin / Market Place...	• Site de seconde main (moindre coût ou dons)	

Liste d'entreprises connues des participants au groupe de travail :	
SOS débarras	+ de détails
Les débarrasseurs de l'extrême	+ de détails
Ace Hygiène	+ de détails
Diogène France	+ de détails
Dead Home	+ de détails
Asso Diogène	+ de détails
IDF Nuisibles	+ de détails

→ Prévoir l'acheminement des meubles

  - ○ Financement (ressources propres, aides financières de l'entourage, aides financières exceptionnelles...)

Référent social et/ ou travailleur social

Service Hygiène / Mairie	• Budget spécifique dans les mairies • Financements exceptionnels de nettoyage • Somme allouée dépend de la commune et peut être conditionnée aux ressources de la personne
Mairie / CCAS	• Somme allouée dépend de la commune et peut être conditionnée aux ressources de la personne • A faire en lien avec un travailleur social (car souvent de nombreux justificatifs sont demandés)
Bailleur social	• Budget spécifique • Somme allouée dépend généralement du montant total du nettoyage
Caisse de retraite / Complémentaire santé / Mutuelle	• Se rapprocher des organismes de la personne
Aides départementales	• Financement à titre exceptionnel octroyé par le Conseil Départemental • Se rapprocher d'un professionnel • + de détails

Chaque situation est différente - Les financements possibles dépendent de la situation de la personne et des structures auxquelles elle adhère/cotise

- Un montage financier est généralement à envisager
- Parfois nécessaire de stocker certains meubles temporairement
- Prévenir l'assurance habitation car il peut y avoir des désordres après le nettoyage (canalisations bouchées...)

- **Relogement temporaire :** ○ Hébergement ○ Financement

Mairie / CCAS	☑ Hébergement ☑ Financement	• Prise en charge d'un séjour (avec nuitées) en hôtel / résidence autonomie / foyer logement / camping municipal à raison de plusieurs jours (environ 3 jours) • Selon la Mairie
Résidence services séniors	☑ Hébergement ☐ Financement	• Séjour temporaire en résidence services séniors • Pas de limite d'âge • Participation financière pour la personne
Bailleur social	☑ Hébergement ☑ Financement	• Prise en charge de l'hébergement si les travaux/ nettoyage incombent au bailleur • Se renseigner auprès du service social du bailleur
HTSH	☑ Hébergement ☑ Financement	• Pour les + de 60 ans - séjour en EHPAD ou USLD à raison de 30 jours • Sécuriser un RAD après une hospitalisation / limiter le séjour à l'hôpital • Reste à charge de 20€ / jour pour la personne (Prise en charge par l'ARS) • + de détails
Structure d'hébergement (EHPAD / FAM / MAS...)	☑ Hébergement ☐ Financement	• Chambre d'urgence dans certaines structures / Séjours temporaires • Participation financière de la personne • Besoin d'une notification pour les structures handicap (FAM / MAS) • Liste des structures pour Personnes âgées / pour Personnes en situation de handicap

Autres possibilités à envisager : relogement chez l'entourage / séjours de vacances ...
Chaque situation est différente et les conditions et modalités d'accès peuvent différer d'une personne et d'une structure à une autre.

5 SUIVI DE LA SITUATION

- **Suivi régulier (VAD, lien téléphonique) :** Assurer un suivi régulier et communiquer sur les informations importantes avec les autres professionnels
  Ajuster les interventions si nécessaire

Tous les professionnels, référents...

- **Poursuite des suivis social et médical :** Maintenir la personne dans un parcours de soins et un parcours social
- **Prévention réencombrement (pédagogie / négociation) :** Définir avec la personne une stratégie pour éviter le réencombrement
  Exemple : peut remplir le salon mais pas la cuisine et la chambre

Stratégie de réencombrement : psychologue et référent de confiance / Prévention : tous les professionnels, référents...

- **Rupture isolement :** S'assurer de la continuité des actions proposées (visite de bénévoles...)

Tous les professionnels, référents...

ANNEXES

Appui à la recherche de profession libérale

Recherche du CMP de secteur

Offre de soins psychiatriques sur le 94 - Psycom

GLOSSAIRE

- **ARS :** Agence Régionale de Santé
- **CCAS :** Centre Communal d'Action Sociale
- **CH :** Centre Hospitalier
- **CHIV :** Centre Hospitalier Intercommunal Villeneuve-St-Georges
- **CLSM :** Conseil Local de Santé Mentale
- **CMP :** Centre Médico-Psychologique
- **CPTS :** Communauté Professionnelle Territoriale en Santé
- **DAC :** Dispositif d'Appui à la Coordination
- **DSP :** Dispositif de Soins Partagés
- **EDS :** Espace Départemental des Solidarités
- **EHPAD :** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- **EMPP :** Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
- **FAM :** Foyer d'Accueil Médicalisé
- **FSH :** Fonds de Solidarité Habitat
- **GEM :** Groupe d'Entraide Mutuelle
- **HAD :** Hospitalisation A Domicile
- **HDJ :** Hôpital De Jour
- **HTSH :** Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation
- **IDEL :** Infirmier Diplômé d'Etat Libéral
- **MAS :** Maison d'Accueil Spécialisée
- **PFDP :** Les Petits Frères Des Pauvres
- **RAD :** Retour A Domicile
- **SAAD :** Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- **SAP :** Service d'Aide à la Personne
- **SAMU :** Service d'Aide Médicale Urgente
- **SCHS :** Service Communal d'Hygiène et de Santé
- **SIAM :** Soins Intensifs Ambulatoires et Mobiles
- **SORC :** Situation - Organisme - Réponse - Conséquence
- **SPDT :** Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers
- **SPDRE :** Soins Psychiatriques sur Décision d'un Représentant de l'Etat
- **SPPI :** Soins Psychiatriques en cas de Péril Imminent
- **SSIAD :** Service de Soins Infirmiers A Domicile
- **SSVP :** Société de Saint-Vincent-de-Paul
- **UMAAC :** Unité Mobile d'Accueil et d'Accompagnement de la Crise
- **UMGP :** Unité Mobile de Géronto-Psychiatrie
- **VAD :** Visite A Domicile

Réforme en cours des SAAD / SAP / SSIAD / SPASAD : Service Autonomie à domicile avec ou sans soins : + d'infos

Chaque mot souligné accompagné du sigle comporte une lien hypertexte sur lequel vous pouvez appuyer
Attention, pour accéder à l'ensemble des liens hypertextes veuillez vous connecter sur Maillage 94 au préalable.

Il s'agit d'un travail collaboratif avec plusieurs partenaires du territoire.
Les listes de structures ne sont pas exhaustives.
Si vous avez des remarques, veuillez nous envoyer un mail sur communication@dac94est.fr .